

[Text]

Mr. MacDuffie: The Atlantic Development Board was consulted and asked for support through the Department of Industry, Trade and Commerce. I have a letter from the Minister of Industry, Trade and Commerce stating that the Atlantic Development Board at that time did not see the river crossing as a cost-sharing project in itself, but the Department took from that that if the crossing were tied in with a highway project the Atlantic Development Board would see it in a different light.

Mr. Perrault: Yes; made part of the Trans-Canada Highway system.

Mr. MacDuffie: This highway that we speak of, which you can see on the map, from Truro to Windsor is a highway that needs upgrading anyway, and I believe the province would tie it in with that in the hope of the federal department's helping to finance it to the extent of 50 per cent.

Mr. Perrault: My final question, Mr. Chairman, is: Do you have any firm commitment from the provincial government of Nova Scotia that they will assume 50 per cent of the cost of this if they have matching federal participation?

Mr. MacDuffie: I think we have. Our MLA, Mr. Ettinger, is here.

Mr. J. A. Ettinger (MLA, Hants East): I cannot speak for the Minister of Highways or for our Premier; therefore, I cannot give you that assurance.

The Chairman: Mr. Thomas?

Mr. Thomas (Moncton): As you know, in the past few years ARDA has supplied a good deal of assistance in reclamation of marshlands. We have had a great deal of assistance in the Petitcodiac tidal waters and the thought occurs to me that you could possibly apply for assistance on the same basis as the Petitcodiac River crossing which had the effect of reclaiming quite a bit of tidal land and protecting marshlands. Would that apply in your case?

Mr. MacDuffie: It would if the crossing were a causeway. As Mr. McCleave just stated a few minutes ago, we are not suggesting what kind of crossing.

Mr. Thomas (Moncton): But if you built a causeway you could probably qualify for assistance under ARDA for marshland reclamation.

[Interpretation]

M. MacDuffie: L'Office a été consulté, il a aussi sollicité un appui par l'intermédiaire du ministère du Commerce et de l'Industrie. J'ai ici une lettre du ministre du Commerce et de l'Industrie, où il est dit que l'Office, à ce moment-là, n'entrevoit pas la construction du pont comme un programme à frais partagés, mais que le ministère présumait que si ce projet devait se réaliser en conjonction avec une grande route, l'Office verrait alors la chose d'un autre œil.

M. Perrault: En tant que partie intégrante du réseau transcanadien.

M. MacDuffie: Cette route de Truro à Windsor, qu'on peut voir sur la carte, a besoin d'être améliorée, de toute façon. Je pense alors que la province la reliera au réseau, avec l'espoir que le gouvernement fédéral aiderait à son financement dans la mesure de 50 p. 100.

M. Perrault: Une dernière question, monsieur le président: avez-vous obtenu de la part de la Nouvelle-Écosse l'engagement ferme qu'elle acquittera la moitié des frais si le gouvernement fédéral paie le reste?

M. MacDuffie: Je crois que oui. Le député provincial, M. Ettinger, est ici.

M. Ettinger (député de Hants-Est, Assemblée législative provinciale): Je ne saurais parler au nom du ministre de la Voirie, ni à celui de notre premier ministre; je ne peux donc vous donner cette assurance.

Le président: Monsieur Thomas.

M. Thomas (Moncton): Comme on le sait, l'ARDA a fourni passablement d'aide, ces dernières années, à la réclamation des terres marécageuses; notamment dans la région de Petitcodiac; il me semble que l'on pourrait peut-être demander de l'aide financière, selon la même formule que pour le projet du pont sur la rivière Petitcodiac, lequel a entraîné la réclamation d'une grande superficie. Est-ce que cela s'appliquerait dans l'autre cas?

M. MacDuffie: Oui, s'il s'agit bien d'une chaussée. Mais comme l'a dit M. Macleave, il y a quelques minutes, nous n'avons rien précisé à cet égard.

M. Thomas: Mais si vous construisiez une chaussée, vous pourriez probablement faire appel à l'ARDA, au titre du programme de réaménagement des terrains marécageux.